

L'essentiel en bref

Les communes et les quartiers propices à l'activité physique doivent encourager les jeunes et les personnes âgées à bouger davantage ; parallèlement, elles sont censées promouvoir la cohésion sociale et améliorer la qualité de la vie. « GEMEINDE BEWEGT » (la commune en mouvement) est un projet pilote visant à mettre en œuvre la promotion structurelle de l'activité physique dans les communes. La phase d'essai a été partiellement financée par la Confédération et a bénéficié du soutien de trois départements (constructions, formation et santé) du canton de Saint-Gall. Promotion Santé Suisse, le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) et la Ligue suisse contre le cancer sont les autres bailleurs de fonds.

Altstätten, Flawil, Grabs, Kaltbrunn, Marbach, Nesslau, Sargans, Schänis, Saint-Gall et Wittenbach sont les communes qui ont participé au projet pilote mené dans le canton de Saint-Gall. Elles ont été soutenues dans leur démarche qui consistait, par le biais d'un processus participatif au sein de la population, à identifier et mettre l'accent sur les obstacles structurels à la circulation des piétons et des cyclistes ainsi qu'à planifier, dans les communes et les quartiers, des projets favorisant l'activité physique. Dans chacune de ces communes, le projet « GEMEINDE BEWEGT » a servi d'appui pour mettre en œuvre un paquet de mesures et de référence pour améliorer les conditions-cadres favorisant la promotion structurelle des activités physiques.

«GEMEINDE BEWEGT» avait quatre objectifs :

- Optimisation des infrastructures favorisant l'activité physique dans les communes
- Mise en œuvre d'un paquet de recommandations et de mesures dans dix communes
- Participation de la population
- Exploitation des résultats pour la multiplication du projet

Groupes cibles :

- La population dans son ensemble, en privilégiant tout particulièrement les enfants, les seniors et les personnes souffrant d'un handicap
- Les représentants des autorités
- Les décideurs politiques

Le projet, dirigé par Public Health Services et coordonné dans les communes par la division Gemeinden und Netzwerke St.Gallen, a été mis en œuvre avec la collaboration de Mobilité piétonne. L'ensemble du processus et l'application dans les communes ont été documentés et évalués.

Résultats essentiels : tous les objectifs ont été atteints. Les mesures déjà appliquées pour optimiser les infrastructures sont décrites dans le présent rapport final. Parmi trois approches possibles, deux ont fait leurs preuves dans les communes (saisie électronique des obstacles à l'activité physique et des possibilités inexploitées, atelier axé sur le futur). En ce qui concerne les données, leur récolte auprès d'enfants et de personnes souffrant d'un handicap doit encore être optimisée, et leur traitement ainsi que leur représentation doivent être simplifiés.

Les groupes cibles visés ont été atteints. Dix rapports concernant le processus de mise en œuvre dans les communes sont disponibles. Un guide pour l'application de « GEMEINDE BEWEGT » a été réalisé.

Le projet «GEMEINDE BEWEGT» reste d'actualité dans le canton de Saint-Gall. Sa mise en place et son développement futurs à l'échelle nationale dépendront des enseignements tirés de la phase pilote.